

## AVIS GENERAL DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DE L'ARCEP BENIN GESTION 2023

N° 0113 /ARCEP/PRMP/SPMP/2023

1. L'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste (ARCEP BENIN) exécute dans le cadre de la mise en œuvre de son budget exercice 2023, un programme de passation des marchés publics de prestations intellectuelles, de fournitures, de services et de travaux.
2. Les acquisitions concernent les domaines suivants :

- **PRESTATIONS INTELLECTUELLES**

N°	INTITULE DU MARCHÉ	MODE DE PASSATION	FINANCEMENT
1	Assistance, suivi et contrôle des travaux	DRP	<b>BUDGET DE L'ARCEP BENIN</b>
2	Etude prospective des marchés des communications électroniques au Bénin	DRP	
3	Analyse du marché postal au Bénin	DC	
4	Accompagnement pour les travaux de fin d'exercice au profit de l'ARCEP BENIN	DC	

- **FOURNITURES**

N°	INTITULE DU MARCHÉ	MODE DE PASSATION	FINANCEMENT
1	Acquisition de véhicules	DRP	<b>BUDGET DE L'ARCEP BENIN</b>

• SERVICES

N°	INTITULE DU MARCHE	MODE DE PASSATION	FINANCEMENT
1	Audit de la couverture, de la QoS des réseaux mobiles et de conformité réglementaire	AOO	<b>BUDGET DE L'ARCEP BENIN</b>
2	Contrôle de la comptabilité analytique des opérateurs	DRP	
3	Mise en place d'une plateforme intégrée de gestion des relations avec les usagers	DRP	
4	Maintenance des installations électriques (accord cadre)	DRP	
5	Entretien des espaces aménagés du CTH (accord cadre)	DRP	
6	Entretien des bureaux (accord cadre)	DRP	
7	Edition de divers documents de l'ARCEP BENIN	DRP	
8	Réforme du plan national de numérotation du Bénin	DRP	

• TRAVAUX

N°	INTITULE DU MARCHE	MODE DE PASSATION	FINANCEMENT
1	Réalisation partielle de VRD au Centre Technique de Hèvié	DRP	

2	Construction de bâtiment au Centre Technique de Hévié	AOO	BUDGET DE L'ARCEP BENIN
---	---	-----	-------------------------

3. Les avis spécifiques de passation des marchés publics seront publiés dès leur communication dans les journaux de grande envergure, sur le Portail Web des Marchés Publics ainsi que sur le site Web de l'ARCEP BENIN.
4. Les marchés financés sur budget autonome seront passés conformément aux dispositions de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin et ses textes d'application.
5. Les soumissionnaires potentiels, qualifiés et satisfaisants aux critères d'éligibilité devront écrire à l'adresse ci-dessous :

Secrétariat Permanent des Marchés Publics de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste (ARCEP BENIN) sis à l'immeuble KOUGBLENOU 1<sup>er</sup> étage, Zone OCBN

Boîte Postale : 01 BP 2034 Cotonou

Téléphone : 21 31 01 65

Email : [spmp@arcep.bj](mailto:spmp@arcep.bj)

Cotonou, le 22 FEV 2023

La Personne Responsable des Marchés Publics,

Geoffroy Adétola ATCHOKOSI

